

Strasbourg, 29 juin 2023

EPAS(2023)42rev4

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Forum sur le sport et les droits humains

La protection des données

Vendredi 30 juin 2023
9h30 – 17h00 (CEST)

Format hybride :
Strasbourg, Palais de l'Europe, salle de réunion n° 7
et en ligne sur la plateforme KUDO

Interprétation simultanée en anglais et en français

Fiche d'information et projet de programme

Le sport rassemble les gens autour de passions et d'émotions communes. Les messages et les idées échangés dans le contexte du sport sont particulièrement percutants et efficaces pour façonner les valeurs. Il est donc important d'être attentif.ve au potentiel du sport pour promouvoir et sauvegarder les droits humains de tous.tes.

Tous les droits inscrits dans la [Convention européenne des droits de l'homme](#) peuvent, d'une manière ou d'une autre, être en jeu dans le contexte du sport.

La question du sport et des droits humains est à l'ordre du jour de la politique sportive internationale, y compris celle du mouvement sportif. Cet intérêt accru reflète la nature universelle des droits humains et le rôle majeur que joue le sport dans la vie d'une grande partie de la population mondiale.

Les droits humains dans et par le sport sont la mission du Conseil de l'Europe depuis des décennies.

La question des droits humains dans et par le sport a été au centre des trois dernières conférences du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, organisées par l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) en 2018, 2020-21 et 2022.

La 16e Conférence des ministres responsables du sport en 2021 a adopté une [Résolution](#) sur les droits humains dans le sport, invitant l'APES à :

- accorder la priorité à la protection des droits de l'homme, à stimuler et à examiner régulièrement les progrès réalisés dans ce domaine et à en rendre compte;
- organiser des échanges réguliers avec les organes intergouvernementaux et de suivi compétents du Conseil de l'Europe afin de partager des informations sur les droits de l'homme dans le sport.

La [Charte européenne du sport](#) s'attache à promouvoir un sport fondé sur des valeurs, condition préalable à l'optimisation des bénéfices individuels et sociaux tirés du sport, et appelle notamment à la protection des droits humains des personnes impliquées dans des activités liées au sport ou exposées à celles-ci.

Cette troisième édition de notre Forum annuel sur le sport et les droits humains sera consacrée au droit à la protection des données.

Alors que le monde du sport et sa pratique – en tant qu'activité de loisir, sport de masse ou sport de haut niveau – continuent de progresser sur la voie numérique, l'importance du droit à la protection des données devient encore plus aiguë et évidente.

D'énormes quantités de données personnelles sont exploitées pour améliorer les performances des athlètes, optimiser les stratégies d'entraînement, stimuler l'innovation, impliquer les supporters.trices et les participant.e.s aux grandes manifestations sportives et contrôler le respect des règles du jeu.

La nature souvent sensible des données traitées, la nature et la complexité de l'écosystème mondial dans lequel les acteurs du sport opèrent, impliquant des organismes privés et publics, ainsi que des autorités chargées de l'application de la loi, des organisations sportives, etc. font de la protection des données à caractère personnel et de l'harmonisation des mesures un besoin pressant.

L'utilisation croissante des données s'accompagne de préoccupations quant aux violations potentielles du droit à la vie privée et à la protection des données des athlètes.

Le Conseil de l'Europe a été à l'origine du développement et de la promotion du droit à la protection des données il y a plus de quarante ans avec l'adoption de sa Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (également connue sous le nom de [Convention 108](#)). Le Forum offrira une occasion unique de réunir des expert.e.s de la protection des données de la Convention 108 et des expert.e.s du monde du sport, afin d'échanger sur les défis actuels et les moyens d'avancer pour mieux sauvegarder le droit à la protection des données dans le sport et maintenir la confiance et l'intégrité qui sous-tendent le monde du sport.

Objectifs

Ce forum vise à créer un échange privilégié entre des spécialistes de différents secteurs, en abordant les défis émergents en matière de droits humains dans le contexte du sport, en permettant une coopération plus étroite et en explorant les possibilités d'action futures.

La troisième édition du Forum sur le sport et les droits humains se concentrera spécifiquement sur les questions relatives aux droits à la vie privée et à la protection des données, tels que définis à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme et dans la Convention 108+.

Il s'articulera autour de quatre thèmes :

- Analyse des performances et technologies prédictives
- Échanges internationaux d'informations
- Données personnelles dans l'anti-dopage
- Reconnaissance faciale et contrôle des foules.

Dans le cadre du Forum, des autorités et des spécialistes de la protection des données, des représentant.e.s gouvernementaux.ales, des participant.e.s du monde du sport, des ONG, des universitaires, des journalistes, des athlètes et d'autres expert.e.s présenteront la situation dans leurs domaines de compétence, discuteront des défis récurrents et partageront des idées et des solutions pour faire avancer la situation.

Méthodologie

Le forum se déroulera sur une journée et comprendra quatre sessions thématiques.

Afin de promouvoir la communication entre tous les participant.es au forum, la participation active et l'interaction seront encouragées par le biais de séances de questions-réponses.

Participants

- Membres du Comité de direction de l'APES
- Membres du Comité consultatif de l'APES
- Délégué.e.s des comités des conventions sportives
- Délégué.e.s du Comité de la Convention 108
- Autres spécialistes de la protection des données
- Représentant.e.s d'organisations sportives non-membres du Comité consultatif.

Inscription

Les participant.e.s sont invité.e.s à remplir ce [formulaire d'inscription](#) d'ici **le lundi 26 juin fin de journée au plus tard.**

PROGRAMME

9h30 – 9h45 ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

- Jeroen Schokkenbroek, Directeur, Direction de l'anti-discrimination, Conseil de l'Europe
- Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information, Conseil de l'Europe
- Vesna Batistić Kos, Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire, Cheffe de la Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe

9h45 – 10h00 JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Daniel Rietiker, Juriste senior, Cour européenne des droits de l'homme

10h00 – 11h15 PANEL 1 : ANALYSE DES PERFORMANCES ET TECHNOLOGIES PRÉDICTIVES

Modératrice : Anne Boyer, Responsable de programme, Unité de protection des données, Conseil de l'Europe

Panélistes :

- Jonas Baer-Hoffmann, Secrétaire général, FIFPRO
- Laia Bertran Manye, Associée senior, Équipe technique et numérique, Clifford Chance
- Jorge Oliveira, Responsable de la protection des données, FIFA
- David Murphy, Commissaire adjoint, Supervision du secteur public, Autorité de protection des données de l'Irlande

11h15 – 11h30 Pause-café

11h30 – 12h45 PANEL 2 : ECHANGES INTERNATIONAUX D'INFORMATIONS - Flux transfrontières de données, y compris dans le contexte de la protection des enfants

Modérateur : Peter Kimpian, Responsable de programme, Unité de la protection des données, Conseil de l'Europe

Panélistes :

- Humaid Alameemi, Coordinateur des opérations de lutte contre la corruption, Interpol
- Olivier Matter, Responsable de la coopération internationale, Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)

- Pablo Manuel Mateos Gascueña, Membre du Bureau du Comité de la Convention 108
- Gioia Scappucci, Secrétaire exécutive du Comité de Lanzarote, Conseil de l'Europe

12h45 – 14h15 Déjeuner

14h15 – 15h30 PANEL 3 : DONNÉES PERSONNELLES DANS L'ANTI-DOPAGE (tests à distance, publication des sanctions et autres questions de protection des données)

Modératrice : Amandine Carton, Vice-présidente du Comité européen ad hoc du Conseil de l'Europe pour l'Agence mondiale antidopage (CAHAMA)

Panélistes :

- Gianluca Siracusano, Responsable de la conformité, Agence de contrôles internationale (ITA)
- Paulina Tomczyk, Secrétaire générale, EU Athletes
- Christian Flueckiger, Commissaire à la protection des données, Canton Jura-Neuchâtel, Suisse
- Stefan Brink, Directeur exécutif, Wida Digital
- Amanda Edmunds, Directrice, Commission de la protection de la vie privée, Canada

15h30 – 16h45 PANEL 4 : RECONNAISSANCE FACIALE ET CONTRÔLE DES FOULES

Modératrice : Catherine Pozzo di Borgo, Experte en protection des données, Conseil de l'Europe

Panélistes :

- Leda Bargiotti, Conseillère juridique, Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)
- Ben Hayes, Directeur de la stratégie, Agence AWO
- Félicien Vallet, Chef Adjoint du Service de l'expertise technologique, Commission nationale française de l'informatique et des libertés (CNIL)
- Jean-Philippe Walter, Ancien président du Comité de la Convention 108, Conseil de l'Europe

16.45-17.00 CLÔTURE

- Isabelle Servoz-Gallucci, Cheffe de l'Unité de la protection des données, Conseil de l'Europe
- Sophie Kwasny, Cheffe de la Division Sport et Secrétaire exécutive de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES), Conseil de l'Europe